

QUESTIONNAIRE

1. De nombreuses familles à Genève éprouvent des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.
 - a) Diriez-vous que c'est une problématique politique majeure à Genève ? Pour quelles raisons ?
Effectivement les horaires imposés et le stress qu'éprouvent nombre de travailleurs font que la vie en famille se détériore au détriment de l'éducation des enfants et de l'harmonie du couple. Cela aboutit à de nombreux divorces.
 - b) Quelles mesures proposeriez-vous pour aider les familles genevoises à concilier vie familiale et vie professionnelle ?
Réduire le temps de travail en assurant un revenu adéquat afin de ne pas péjorer les retraites
2. L'Etat genevois offre des prestations de soutien à la famille (notamment les prestations complémentaires familiales, les bourses d'études et les demandes d'allocation de logement)
 - a) Quels sont, selon vous, les obstacles qui empêchent certaines familles à Genève d'accéder à de telles prestations ?
C'est surtout la classe moyenne inférieure qui est touché pour une question de revenu. Il faudrait revoir les barèmes tels qu'ils sont aujourd'hui pratiqués.
 - b) Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer l'accès des familles genevoises aux prestations de soutien à la famille ?
Si les salaires étaient dignes on n'aurait pas besoin de mettre en place de telles aides. Un encadrement pour les enfants au niveau scolaire et suivi de santé.
3. Imaginons la mise sur pied par l'Etat d'un Secrétariat à la famille (secrétariat intégré à un département du Conseil d'Etat).
 - a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?
Une meilleure visibilité de la situation des familles et du traitement des problèmes. Mais surtout prise en compte du point de vue politique.
 - b) Quels en seraient les désavantages ?
Je n'en vois pas
4. Et maintenant la mise sur pied par l'Etat d'un Observatoire des familles ayant pour objectif d'étudier la situation des familles à Genève et leur évolution (outil mis sur pied par le Conseil d'Etat, qui travaillerait avec l'Université en lien avec les associations).
 - a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?
Des données et une visibilité de la situation de ces familles et outil de référence pour des actions au niveau politique
 - b) Quels en seraient les désavantages ?
Je n'en vois pas
5. Et pour finir, parlons "politique familiale" dans le canton de Genève.

- a) Quelles sont, selon vous, les mesures actuelles qui définissent le mieux la politique familiale dans le canton de Genève ?

Les allocations familiales, la politique du logement et l'aide aux prestations sociales et de santé.

- b) Quelles sont les mesures que vous préconiserez pour la développer ?

Construction de logements avec des surfaces et nombre de pièces adaptés à un épanouissement de la famille et surtout qui permette en enfants de se former et se développer pour leur assurer un avenir.

Assurer un accès aux prestations de santé !

Assurer un accès à une formation.